

RENSEIGNEMENTS

L'équipe de scolarité du Conservatoire se tient à votre disposition :

Conservatoire de Versailles Grand Parc - site de Viroflay

17 rue Jean Rey - 78 220 Viroflay

Tél. 01 30 24 38 44

conservatoire.viroflay@agglovgp.fr / www.crr.versaillesgrandparc.fr

La coordination pédagogique est assurée par Marie-Nonne Lanson
marie-nonne.lanson@agglovgp.fr

CLASSES À AMÉNAGEMENT D'HORAIRE

de la 6^{ème} à la 3^{ème} - Viroflay

« MUSICOLLÉGIENS »

2018 - 2019

Conservatoire de Versailles Grand Parc
Site de Viroflay
et Collège Jean Racine

VersaillesGrandParc.fr



« MUSICOLLÉGIENS »

Ce dispositif s'adresse à des élèves motivés par une pratique soutenue de la musique.

Musiciens plus ou moins confirmés, ils désirent, par l'engagement individuel et collectif demandé à chacun, acquérir des compétences élargies s'appuyant sur une pratique collective forte adossée à un travail instrumental rigoureux et quotidien.

Conjointement aux enseignements délivrés par le collège, ces classes tendent à favoriser une meilleure mise en perspective de l'évolution personnelle de chacun.

L'autonomie, l'aisance de la gestion personnelle au sein d'un groupe dans le cadre d'un objectif commun, la conscience et le respect du rôle de chacun, le plaisir et le partage seront des objectifs importants.

LES DIFFÉRENTS COURS

au conservatoire :

- le cours d'instrument
- le cours de pratique collective
- le cours de formation musicale

au collège :

- le cours de chant choral spécifique aux élèves musiciens (en plus du cours de musique)

EMPLOIS DU TEMPS

Durant ces quatre années, les élèves bénéficient :

- **au conservatoire** : de 2,5 à 4h de cours en fonction des niveaux (les cours de pratique collective et de formation musicale se déroulent généralement sur le temps scolaire dégagé par l'aménagement de l'emploi du temps du Collège ; le cours d'instrument peut être positionné à un autre moment de la semaine).

- **au collège** : une demi-journée est libérée (classes de 6^{ème} et de 5^{ème})
un créneau de deux heures consécutives est libéré (classes de 4^{ème} et 3^{ème})

INSTRUMENTS

Les instruments proposés sont :

- violon, alto, violoncelle, contrebasse,
- flûte traversière, hautbois, clarinette, flûte à bec,
- trompette, saxophone,
- clavecin, orgue, percussions, piano,
- guitare, **NOUVEAU** : guitare électrique, guitare basse

L'admission des élèves est organisée de façon à assurer la cohésion des différents groupes de pratiques collectives et la diversité des dominantes instrumentales choisies.

Un test est organisé au moment des inscriptions, visant à évaluer les connaissances et la motivation de chacun.

Les élèves seront régulièrement amenés à participer, en solistes ou en ensembles, à des auditions, des concerts, et des master-classes, parfois associés à d'autres jeunes.

Il leur sera également demandé d'assister à des concerts et spectacles qui nourriront leur culture artistique.

Les équipes pédagogiques valideront, d'une année sur l'autre, la poursuite de la scolarité dans le cadre de ce dispositif.

A l'issue de la classe de 3^{ème}, les élèves qui le désirent peuvent, sous certaines conditions, poursuivre un aménagement de l'emploi du temps scolaire au Lycée La Bruyère.

ÉTAPES DE L'INSCRIPTION

Inscription en ligne du 13 au 27 mars 2018 : crr.versaillesgrandparc.fr

Réunion d'information aux familles

mardi 13 mars 2018 à 18h30 au conservatoire

Rencontre avec les candidats permettant d'apprécier leur motivation et leur sensibilité artistique à partir du 26 mars 2018

(Rendez-vous individuel attribué après réception du dossier complet)

Frais de scolarité

application des tarifs annuels du conservatoire

Lieux d'enseignement

le conservatoire, situé à 5 minutes à pied du collège, permet aux élèves de se rendre aisément d'un établissement à l'autre.